



Le FIPHFP va à la rencontre des employeurs publics de Normandie à l'occasion de son colloque régional

Jeudi 29 juin 2017, le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) fait étape à Évreux Normandie pour son quatrième colloque de l'année 2017 en région.

Une journée dédiée à l'emploi des personnes en situation de handicap sur le territoire

Ce rendez-vous rassemblera les acteurs du territoire à l'Auditorium du Cadran, autour des problématiques locales de la politique handicap : l'emploi accompagné, le retour à l'emploi et la pérennité de la politique handicap.

Réunis autour de trois tables rondes, des employeurs des trois fonctions publiques, les partenaires régionaux du FIPHFP et des travailleurs en situation de handicap témoigneront sur les bonnes pratiques en matière d'inclusion de personnes en situation de handicap dans la Fonction publique et sur les solutions innovantes mises en place.

Déroulé de la matinée

10h : Ouverture de la Conférence par le Directeur de l'Établissement public FIPHFP, la Directrice régionale de la Caisse des Dépôts et le Préfet de l'Eure.

10h30 : Table ronde n°1

L'emploi accompagné : enjeux et perspectives pour l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap

11h15 : Table ronde n°2

Que faire pour faciliter le retour à l'emploi des agents en arrêt de travail ?

11h55 : Table ronde n°3

La politique handicap : sa pérennité, ses besoins, ses évolutions

Aperçu de l'emploi des personnes en situation de handicap en Normandie

5,84 %

le taux d'emploi légal des personnes en situation de handicap dans les trois fonctions publiques

6,36 %

fonction publique territoriale

3,85 %

fonction publique de l'État

5,49 %

fonction publique hospitalière

Les interventions du FIPHFP sur le territoire en 2016

1 303 690 €

d'aides attribuées via la plateforme

1 742 769 €

d'aides versées dans le cadre des conventions avec les **5** employeurs conventionnés

304 262 €

d'aides versées dans le cadre du programme accessibilité

Le FIPHFP, au service des employeurs publics

Créé par la loi du 11 février 2005 et mis en place fin 2006, le FIPHFP, Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique, finance les actions de recrutement, de maintien dans l'emploi, de formation et d'accessibilité des personnes en situation de handicap dans les trois fonctions publiques (ministères, villes, conseils généraux et régionaux, hôpitaux,...).

Il intervient sur l'ensemble du territoire et pour tous les employeurs publics en proposant des aides ponctuelles sur sa plateforme en ligne, ou par l'intermédiaire de conventions pluriannuelles avec les employeurs et dans le cadre du programme accessibilité des lieux de travail et accessibilité numérique. Depuis sa création, le taux d'emploi est passé de 3,74 % en 2006 à 5,32 % en 2016.

Le FIPHFP est un établissement public national dirigé par Marc Desjardins. « Il est placé sous la tutelle des ministres chargés des personnes handicapées, de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale, de la fonction publique hospitalière et du budget » (décret n° 2006-501 du 3 mai 2006). Sa gestion administrative est assurée par la Caisse des Dépôts.

CONTACT PRESSE | Lucille SIMON - TBWA\Corporate - lucille.simon@tbwa.com - 04 37 47 36 28